

220C2136
FR0013326246-FS0683

24 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juin 2020, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 18 juin 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. International plc, Morgan Stanley & Co. LLC, Morgan Stanley Australia Securities Limited, Morgan Stanley Capital Services LLC et Morgan Stanley Europe SE, 10 846 623 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 7,84% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Morgan Stanley & Co. International plc	6 826 741	4,93
Morgan Stanley & Co. LLC	3 354 879	2,42
Morgan Stanley Australia Securities Limited	49 614	0,04
Morgan Stanley Capital Services LLC	517 609	0,37
Morgan Stanley Europe SE	97 780	0,07
Total Morgan Stanley Corp.	10 846 623	7,84

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 505 619 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 3 354 873 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

¹ Sur la base d'un capital composé de 138 403 235 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 2 569 100 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont (i) 343 000 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *call option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 19 juin 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 38 € et 160 € et (ii) 2 226 100 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *put option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 19 juin 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 36 € et 200 €.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 178 204 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont : (i) 1 176 490 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE², résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 8 octobre 2020 et le 15 mai 2023 et (ii) 1 714 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE³, résultant de la détention de contrats « *retail structured product* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 5 juin 2070.
- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 517 609 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE³ (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 3 juillet 2020 et le 17 février 2022 ; et
- la société Morgan Stanley Europe SE a précisé détenir 88 345 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE³ (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 30 avril 2021.

² Sur la base d'un delta de 1.

³ Sur la base d'un delta de 1,17.